



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 24 novembre 2016

Convocation des conseillers :

le 24 novembre 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 2 décembre 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Christian Weis, Conseiller
Excusés : Paul Weidig, Conseiller

Le Conseil Communal;

**Objet : 2.1.49. Devis - Rue G. Patton (Kapp - G.D. Charlotte) -
antenne collective - renouvellement**

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 137.000 € concernant l'antenne collective dans la rue G. Patton;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/451/222100/17315 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Comme il s'agit d'un projet qui s'étend sur plusieurs exercices, il y a lieu de faire une répartition du crédit :

Exercice 2017 : 37.000,00 €

Exercice 2018 : 100.000,00 €

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
par 10 voix oui, 8 voix non**

le devis de 137.000 € concernant l'antenne collective dans la rue G. Patton.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 10.01.2017
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre